



**8^{ème} Rallye de l'Hérault Grand Orb Moderne – VHC
7 & 8 Mars 2025**

FICHE RECONNAISSANCES

Réservé à l'organisation
N°

A renvoyer avec le formulaire de demande d'engagement

Avant d'effectuer leurs reconnaissances, les équipages devront faire connaître à l'organisateur, à l'aide de la présente, la voiture dont ils se serviront pour ces reconnaissances. Deux autocollants d'identification leur seront distribués lors des vérifications administratives et de la remise des road-books (cf. règlement pour dates et horaires) et devront être apposés pendant toute la durée des reconnaissances, comme suit : 1 en haut à droite sur le pare-brise, 1 en haut au centre sur la lunette arrière. Une fiche de contrôle des reconnaissances sera insérée dans le road-book à l'usage de chaque équipage. Celle-ci devra absolument être rendue, dûment complétée, lors des vérifications techniques obligatoires.

Nom et prénom du 1 ^{er} conducteur / pilote :	
N° de portable :	N° de licence :
Nom et prénom du copilote :	
N° de portable :	N° de licence :

VEHICULE UTILISE:

Marque et Modèle :	
Couleur :	N° immatriculation :
IMPORTANT : si agence de location, indiquez les coordonnées de celle-ci	

RECONNAISSANCES :

- SESSION N°1 : Dimanche 2 Mars 2025 - de 10h00 à 16h30
- SESSION N°2 : Vendredi 7 Mars 2025 - de 11h00 à 18h30

Nous soussigné(e)s certifions avoir pris connaissance des conditions de limitation des reconnaissances et nous nous engageons à les respecter scrupuleusement.

Fait à, le.....2025.

Signatures : Concurrent Pilote Copilote